



**pasec**  
Programme d'analyse des systèmes  
éducatifs de la confemen

**Termes de référence pour le recrutement d'une  
équipe de consultants chargée de l'élaboration  
d'un document sur la conception de l'évaluation  
PASEC de fin de l'enseignement de base (Collège)**

## 1. Contexte et justification

Les Etats et Gouvernements membres de la CONFEMEN ont affirmé leur souhait de disposer de résultats sur les performances des systèmes éducatifs au-delà de l'école primaire depuis la 56<sup>ème</sup> session ministérielle de la CONFEMEN, tenue à Abidjan, en juillet 2014. Aujourd'hui, l'objectif d'une éducation inclusive et de qualité pour tous, confirme la nécessité de la mise en place d'évaluations des apprentissages pour l'éducation de base dans son ensemble afin, d'une part, de renseigner complètement l'indicateur 4.1.1<sup>1</sup> de l'ODD4 et d'autre part, de partager, de façon transparente, l'information sur les performances des élèves et des enseignants, ainsi que sur les divers facteurs internes et externes qui les déterminent, pour mieux orienter les politiques, les plans d'action et les projets d'amélioration continue de la qualité et de l'équité de l'éducation.

La CONFEMEN, en tant que conférence ministérielle francophone en éducation, ayant adhéré à la Déclaration d'Incheon en 2015, a réaffirmé sa volonté d'accompagner les pays vers ces objectifs en favorisant un espace d'expertise et de solidarité francophone à travers notamment son Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (PASEC). Ce programme a produit des données et des analyses sur les performances des systèmes éducatifs et les facteurs qui concourent à la qualité de l'éducation par l'intermédiaire d'enquêtes à grande échelle sur les acquis des élèves au primaire (PASEC2014 et PASEC2019). Afin de répondre aux multiples défis des systèmes éducatifs tels que l'élargissement de l'offre éducative au primaire et au secondaire, la rénovation de l'école afin de l'ouvrir aux enjeux actuels des sociétés, la CONFEMEN a également initié une étude exploratoire des curricula dans les pays participant aux évaluations du PASEC en vue de la mise en place d'un référentiel commun de compétences. Ce référentiel vise à accompagner les pays de la CONFEMEN dans le pilotage des réformes éducatives et à orienter le protocole des évaluations PASEC et des évaluations nationales dans les pays.

En attendant la mise en place du référentiel commun de compétences qui devra couvrir l'ensemble de l'éducation de base à différentes étapes, de la fin du cycle préscolaire à la fin du collège, la CONFEMEN envisage une évaluation internationale du collège pour répondre au besoin d'informations relatif au cycle d'éducation de base.

A ce jour, le PASEC et les ressources nationales investies pour évaluer les performances des systèmes éducatifs se sont concentrés exclusivement sur l'étude de l'enseignement primaire, objectif prioritaire de développement depuis plusieurs décennies. Cependant, les indicateurs à renseigner à travers l'ODD4 et les choix éducatifs nationaux s'orientent progressivement sur la mise en place d'un cycle d'enseignement de base de 9 ans. A cet effet, les réformes sont en cours de réflexion et/ou de mise en œuvre dans les pays. C'est dans ce contexte que le PASEC engage les actions pour la mise en place d'une évaluation internationale au collège dans les pays.

La mise en place de l'évaluation au collège nécessite la définition d'une stratégie plus globale d'évaluation de l'enseignement de base (le continuum de 9 ans). Cette stratégie se déclinera

---

<sup>1</sup> Pourcentage d'enfants et de jeunes : (a) en 2e ou 3e année d'études ; (b) en fin de cycle primaire ; et (c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en (i) lecture et (ii) mathématiques, par sexe

également en termes de montage financier des évaluations et des ressources de l'équipe PASEC. Pour tenir compte de ces contraintes afin de mettre en place une évaluation PASEC à la fin de l'enseignement de base (9<sup>ème</sup> année/fin du premier cycle collège), le PASEC a produit une note de stratégie définissant une série d'activités préparatoires et consultatives impliquant les pays, les partenaires et des experts.

Dans la logique de cette stratégie, le PASEC envisage la mobilisation d'une expertise pour l'élaboration d'un document d'orientation pour la conception de l'évaluation PASEC de fin de l'enseignement de base (Collège) dans les pays membres de la CONFEMEN participants aux évaluations du PASEC. Ce document d'orientation sera soumis à la discussion et validation des pays dans le cadre d'un atelier international.

## **2. Objectifs de la mission**

La mission a pour objectif principal de produire un document d'orientation pour la conception de l'évaluation PASEC de fin de l'enseignement de base (Collège) en se référant à une analyse du contexte éducatif des pays de l'évaluation PASEC et aux standards internationaux de l'évaluation des apprentissages.

Il s'agit spécifiquement, à travers la production d'un document d'orientation, de proposer :

- Un format pertinent de l'évaluation (design du test dans les aspects liés aux instruments de collecte, etc.) :
- La démarche de conception de l'évaluation au collège : Quelle capitalisation de l'expérience du PASEC du primaire peut être faite pour le collège (ancrage, procédures et méthodologie) ? Quelle démarche de construction des instruments ? Quelles matières ciblées ?
- Une contribution à la restitution du document d'orientation aux pays dans le cadre d'un atelier international.

## **3. Résultats attendus**

Les résultats attendus au terme de cette mission sont les suivants :

- Un document d'orientation pour la conception de l'évaluation PASEC de fin de l'enseignement de base (Collège) est élaboré en se référant à une analyse du contexte éducatif des pays<sup>2</sup> de l'évaluation PASEC et aux standards internationaux de l'évaluation des apprentissages.
- Un format pertinent de l'évaluation (design du test, etc.) au collège est proposé en présentant notamment une démarche de conception de l'évaluation.

---

<sup>2</sup> En 2019, quatorze pays (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Gabon, Guinée, Madagascar, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo) ont participé à l'évaluation PASEC2019. D'autres pays (Mali, RCA, Sao Tomé, Haïti, Guinée Bissau) pourraient participer également à la prochaine évaluation.

- Le consultant a contribué à la restitution aux pays du document d'orientation dans le cadre d'un atelier international.

#### **4. Profil de l'équipe de consultants**

L'équipe de consultant devra être une équipe pluridisciplinaire composée d'au moins trois experts en évaluation des apprentissages :

- un expert en évaluation du français (et/ou langues d'enseignement) du niveau de la fin de l'éducation de base (collège) ;
- un expert en évaluation des mathématiques du niveau de la fin de l'éducation de base (collège) ;
- un expert spécialiste des matières de sciences et vie de la terre (SVT) et de technologie ;

La présence dans l'équipe d'un expert en évaluation, spécialiste des systèmes éducatifs subsahariens, constituerait un atout majeur.

Un chef d'équipe désigné parmi les experts sera, au nom du Client, responsable de la qualité de la production des travaux et de la coordination du travail des experts.

Il est indispensable que le chef d'équipe ait une bonne connaissance des évaluations au collège et une bonne connaissance des évaluations des apprentissages dans les pays d'Afrique subsaharienne.

#### **5. Modalités de soumission et calendrier de la consultation**

Les candidats intéressés devront envoyer **sous plis fermés, par voie postale ou par voie électronique**, leurs offres technique et financière à l'adresse suivante au plus tard le **20 octobre 2021 à 13 heures GMT**.

Toutes les offres soumises par voie électronique aux adresses : [confemen@confemen.org](mailto:confemen@confemen.org) et [pasec@confemen.org](mailto:pasec@confemen.org) doivent être sous format PDF (en deux fichiers séparés pour l'offre technique et l'offre financière) verrouillées par mots de passe. Les mots de passe seront demandés lors de l'ouverture des offres.

Les offres soumises par voie postale ou par courrier express seront envoyées à l'adresse suivante :

**Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3e étage**  
**Avenue Cheikh Anta Diop**  
**BP : 3220 Dakar Sénégal, Téléphone : (221) 33 859 29 79**

Le cachet de la poste faisant foi.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la CONFEMEN par voie électronique à l'adresse : [confemen@confemen.org](mailto:confemen@confemen.org) et/ou [pasec@confemen.org](mailto:pasec@confemen.org)

L'offre technique sera composée :

- d'une note de compréhension des termes de référence ;
- d'une note précisant l'organisation de l'équipe et la répartition des rôles aux différentes activités de la mission ;
- de la méthodologie proposée ;
- des curriculum vitae (CV) des différentes personnes impliquées incluant les références des expériences antérieures de l'équipe.

L'offre financière sera détaillée avec les coûts unitaires.

La durée de la mission n'excèdera pas 80 jours/homme pour l'ensemble de l'équipe de consultants. Les travaux entrant dans le cadre de cette consultation démarreront le 1<sup>er</sup> novembre **2021 et s'achèveront le 03 décembre 2021.**

Un accusé de réception électronique sera transmis aux candidats qui auront fait parvenir leur dossier avant la date limite, et ceci, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivront la réception du dossier. Les candidats qui ne recevraient pas d'accusé de réception sont priés de contacter le Secrétariat Technique Permanent le plus rapidement possible aux adresses indiquées ci-dessus.